

Séance plénière orientations budgétaires **Jeudi 4 décembre 2008**

Mes chers collègues

A l'automne dernier, nous découvrons l'ampleur de la crise financière née aux Etats-Unis et ses menaces de contagion sur l'économie mondiale.

Nous mesurons aujourd'hui le ralentissement économique qu'elle provoque : fin octobre, le chômage enregistre sa plus forte hausse mensuelle depuis 15 ans et les plans sociaux se multiplient. Quand les carnets de commande des entreprises se vident, les heures supplémentaires même exonérées de charges disparaissent et «travailler plus pour gagner plus » redevient un slogan. La stratégie économique appuyée sur ce credo mérite d'être revue.

Imaginons dans ce contexte la difficulté que nous aurons à mettre en œuvre le Revenu de solidarité active en 2009 !

Nous devons essayer, à notre échelle, de soutenir l'activité économique. Notre décision, en cette fin d'année 2008 d'anticiper le programme de travaux routiers de 2 millions d'euros a été très appréciée par les entreprises de ce secteur d'activité.

J'ai demandé aux services d'examiner la possibilité d'un programme exceptionnel de travaux en 2009, anticipant sur notre programmation, dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics, de préférence des opérations de petite ou moyenne taille, réparties sur le département et pouvant être attribués à des PME locales. Si cela est possible, la liste sera décidée lors de l'examen du budget.

Je vous propose de maintenir un niveau élevé d'investissement, pour garantir un volume de travaux important pour les entreprises. Notre niveau faible d'endettement grâce aux choix faits les années précédentes nous permet de solliciter plus fortement l'emprunt en 2009.

La fluctuation des cours des productions agricoles pèse sur le revenu des agriculteurs. Le marché ne peut pas tout et la régulation par des politiques publiques, nationales ou européennes demeure nécessaire.

Tout comme est nécessaire le dialogue entre producteurs, distributeurs et consommateurs, pour établir plus de transparence sur les mécanismes de formation des prix de vente.

Les méthodes d'action violente, apanage de quelques syndicalistes agricoles, ne sont pas acceptables et, quand elles visent la personne des élus, elles incarnent tout simplement la négation de notre démocratie. L'agriculture bretonne mérite une autre image que celle donnée par ces comportements.

Lors de cette session de fin d'année, avant de débattre des orientations budgétaires pour 2009, nous examinerons plusieurs dossiers importants. J'en évoque quelques uns.

- **Le schéma départemental d'élimination des déchets ménagers** : je salue le travail mené par nos collègues pour sa préparation. Une large concertation a permis de recueillir les avis favorables nécessaires avant l'enquête publique qui sera lancée en début d'année prochaine. Trois orientations majeures sont affichées : réduire le volume de déchets le plus possible ; valoriser tout ce qui peut l'être ; organiser la mise en œuvre du schéma entre tous les acteurs, dans la solidarité, la complémentarité et la proximité.
- Nous nous engageons au côté de la Région Bretagne sur la **charte des espaces côtiers** et sur le **schéma régional des déplacements** enrichi de nos observations et de notre vigilance à assurer la desserte de la pointe bretonne.
- Nous sommes déterminés à réaliser les engagements du **3^{ième} schéma des personnes handicapées** : accueil et accompagnement des traumatisés crâniens, des personnes atteintes de maladie mentale ou de troubles psychiques, création d'un service en langue des signes française, construction de foyer de vie ...
- Nous renforçons **le pôle course au large de Port-la-forêt** en facilitant l'implantation des coureurs et de leurs équipes techniques, générateurs d'activité et de recherche ainsi que de notoriété pour le Finistère.

- Enfin, nous sommes prêts à assumer dès janvier **la réforme de la protection juridique des majeurs**, et le suivi des Mesures d'accompagnement social personnalisé des personnes fragiles pour lequel nous mettons en place une organisation expérimentale sur 2 ans maximum, afin de bien évaluer les incidences de cette réforme.

Le budget 2009 des collectivités se prépare dans un climat incertain et inquiétant. La perspective d'une croissance très faible, voire même d'une période de récession, l'augmentation prévisible du chômage, une baisse du pouvoir d'achat et de la consommation des ménages, des entreprises dont les carnets de commande sont au plus bas, tout cela pèsera sur la préparation du budget de l'Etat et des collectivités.

Le projet de loi de finances pour 2009 risque d'être une occasion pour l'Etat, devant ses difficultés à réduire ses déficits, de limiter ses concours aux collectivités locales, et de poursuivre le transfert de charges : réduction de la taxe professionnelle, fin du pacte de stabilité avec les collectivités. En particulier le Fonds de compensation de la TVA, jusqu'alors considéré à juste titre comme le simple remboursement d'une avance faite par les collectivités, devient une dotation de l'Etat qui sert de camouflage à l'évolution très faible des concours de l'Etat, puisque cette évolution globale sera inférieure à l'inflation réelle.

Au moment où il faudrait encourager les collectivités à investir pour soutenir l'activité, le gouvernement au contraire vient rogner leurs moyens.

Par ailleurs, le transfert des tutelles se fait au 1^{er} janvier dans l'ignorance la plus totale de la charge nouvelle pour les Conseils généraux.

Le RSA sera généralisé au mois de juin, là encore sans savoir quel en sera le coût puisque les leçons de l'expérimentation n'ont pas été tirées.

Je suis inquiet sur le respect des engagements signés lors de la création de la MDPH : il semble que la compensation des salaires des agents de l'Etat transférés ne soit inscrit sur aucune ligne du budget de l'Etat ! Nous perdons notre énergie à tenter simplement d'obtenir que l'Etat respecte les engagements qu'il a signés il y a moins de 2 ans.

De même, la baisse des crédits de la Protection Judiciaire de la Jeunesse en 2009 est de mauvais augure au moment où est réformée la protection de l'enfance. Répartir les rôles de façon simpliste – d'un côté les mineurs en danger pris en charge

par le Conseil général, de l'autre les mineurs délinquants pris en charge par la PJJ – n'améliorera pas la qualité du suivi des jeunes en difficulté, en niant la nécessité d'une continuité dans la prise en charge. J'espère que la réponse privilégiée n'est pas le dépistage précoce et la prison dès 12 ans comme le proposent certains. Ce que faisait la PJJ en 2008, et qu'elle ne fera plus en 2009, 323 millions € de diminution budgétaire, sera une fois de plus transféré subrepticement vers les Conseils généraux sans compensation.

La réduction des effectifs et des moyens de la PJJ, la réduction du nombre de ses directions régionales et départementales, s'inscrit dans la continuité d'une politique délibérée d'affaiblissement du service public et de transfert vers les collectivités locales : carte hospitalière, transfert vers les SDIS des transports d'urgence, carte militaire, présence postale, trésor public, éducation,... la liste ne cesse de s'allonger.

J'ai souhaité que le Document d'orientation budgétaire soit présenté selon les axes de notre Agenda 21 lequel, adopté en juillet 2006, prenait des engagements jusqu'en 2009.

Nous en ferons le bilan l'année prochaine et actualiseront le diagnostic de la situation du Finistère pour préparer les objectifs 2010 - 2014.

De nombreux changements sont intervenus dans nos politiques et le travail se poursuit. En 2009 nous proposerons de nouvelles modalités d'intervention au service du développement économique, dans ses différentes dimensions, agriculture, tourisme, emploi industriel, insertion... Nous finaliserons la concession unique des ports de pêche avec la CCI de Quimper Cornouaille, élément du pacte territorial pour pérenniser le pôle pêche fraîche du Finistère.

Le schéma « bien vieillir en Finistère » que nous adopterons en début d'année, ne servira pas seulement à quantifier le nombre de places dont nous aurons besoin dans les années futures, mais surtout devra s'assurer que l'allongement de la durée de la vie est pris en compte dans toutes ses dimensions : aménagement, services, santé, habitat, lien entre les générations, lutte contre l'isolement et la solitude, qualité d'un vrai temps de vie.

Après la réforme des politiques eau assainissement, soutien à l'enseignement primaire, coefficient de solidarité, Subvention départementale d'investissement, petite enfance, nous proposerons de nouvelles modalités pour la voirie communale.

L'aide à la mise en place des Agendas 21 incitera, je l'espère, les communes et les intercommunalités à s'engager dans des politiques plus structurées de développement durable.

Enfin l'année 2009 sera marquée par la signature d'une dizaine de contrats avec les intercommunalités. Le prolongement des diagnostics de territoire que nous avons réalisés en 2007, est la rencontre entre les projets des intercommunalités et les priorités du Conseil général sur leur territoire. La discussion est engagée avec le pays du Centre Ouest Bretagne, la communauté de communes du Cap Sizun, Brest Métropole Océane. Elle s'engage avec la communauté du pays d'Iroise, celle du pays léonard et plusieurs autres sont en prévision. Il s'agit d'une évolution importante des politiques départementales qui vise à mieux répondre aux enjeux identifiés sur chacun de nos territoires.

Notre fonctionnement interne continue de se transformer : nous devons progresser dans la définition d'indicateurs de suivi et d'évaluation ; nous renforçons l'organisation de la circulation et du partage de l'information vers l'ensemble des agents ; avec l'évolution des agences techniques vers un soutien aux politiques d'aménagement du territoire, le renforcement des missions décentralisées dans les territoires d'action sociale, l'arrivée des personnels des collèges, nos services territorialisés doivent se rapprocher et constituer sur un territoire, de façon solidaire et coordonnée, la force d'action du Conseil général.

L'année 2008 a été dure pour beaucoup de nos concitoyens. La crise pèse sur les comportements, affaiblit l'économie et l'emploi, inquiète chacun. Quand la situation est difficile, la solidarité est indispensable à la cohésion sociale. L'action publique doit redonner confiance par ses choix et montrer que les efforts demandés sont équitablement répartis.

C'est pourquoi je vous propose de construire le budget 2009 selon les priorités suivantes :

- Poursuivre un effort d'investissement qui renforce l'attractivité et l'accessibilité du Finistère, qui prépare l'avenir et soutienne l'emploi et l'activité économique.

- Préserver le pouvoir d'achat des Finistériens par une évolution de l'effort fiscal comparable à celle de l'inflation.
- maintenir un service public proche, de qualité, au service de tous, particulièrement attentif aux plus fragiles.